

Délibération n°231215\_00 bis

Séance du Conseil d'administration du 15 décembre 2023

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 28  
Nombre de membres en exercice : 28  
Membres présents : 14  
Membres représentés : 2

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

**Nomination du Président de la séance du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard du 15 décembre 2023**

**Vu** les articles L712-2 et D719-24 du code de l'éducation ;  
**Vu** les statuts de l'UTBM et notamment son article 8 ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'UTBM ;  
**Vu** la délibération du Conseil d'administration du 12 mars 2021 portant élection de Monsieur Jean-Charles Lefebvre, comme Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard pour un mandat de 3 ans ;  
**Vu** la délibération 231215\_00 du Conseil d'administration du 15 décembre 2023.

**Considérant** qu'en cas d'absence de son Président, le Conseil d'administration désigne un président de séance parmi l'ensemble des membres du Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représenté ;

**Considérant** l'absence excusée de Monsieur Jean-Charles Lefebvre pour la séance du Conseil d'administration du 15 décembre 2023 ;

**Considérant** que Monsieur Journet, président de la séance du 15 décembre 2023 a dû quitter la séance à 11h00.

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

De nommer Monsieur KOEBERLE comme Président de la séance du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard du 15 décembre 2023 à compter du départ de Monsieur Journet.



Abstention(s) : 0  
Votants : 16  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 16  
Pour : 13  
Contre : 3

La présente délibération est adoptée.



Fait à Sevenans,  
Le Directeur  
Ghislain MONTAVON